ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE OCCASION

Pour un placement sûr et profitable.

Vente importante par le Sherif Civil.

Une grande et valuable propriété connue depuis longtemps dans cette communauté comme la

Fonderie Coleman,

Située sur 11 lots de terre dans l'ilet borné par les rues **Magnolia, Clara, Clio et Erato**, et formant les encoignures des rues Magnolia et Erato et des rues Clara et Erato.

Avec toutes les machines, machines à vapeur, installations, outils, modèles et tous les autres ustensiles etc., de ladite fonderie.

AUSSI VENTE DE

2 LOTS DE VALEUR,

Avec améliorations, etc., sur la rue Erato entre les rues Magnolia et Clara (la rue du fond étant la rue Thalie) et de

8 LOTS DE VALEUR,

Avec améliorations, etc., 5 faisant face à la rue Clara, à l'encoignure de la rue Erato, et 3 faisant face à la rue Willow, encoignure de la rue Erato, le tout dans l'ilet borné par les rues ci-dessus et la rue Clio.

Theodore M. Nagle

—vs—

H. Dudley Coleman Machinery Co. Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57.693—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Onze certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant toutes les machines, machines à vapeur, installations, outils, modèles et autres ustensiles nécessaires à une fonderie établie ci dessus, aussi bien que tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Clio et Erato, désignés comme lots Nos un, deux, trois, quatre, cinq, six, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf et vingt. Le dit lot No un formant l'encoignure des rues Erato et Magnolia, et mesure trente-et-un pieds huit pouces et six lignes de face à ladite rue Magnolia par cent vingt-six pieds sept pouces et deux lignes de profondeur et de face à la rue Erato, entre lignes parallèles. Lesdits lots Nos deux à six inclusivement se touchent et mesurent chacun trente deux pieds de face à ladite rue Magnolia par cent vingt-six pieds sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles. Lesdits lots Nos seize à dix-neuf inclusivement se touchent et mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Clara sur cent vingt-six pieds sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot No vingt forme l'encoignure des rues Erato et Clara et mesure trente-un pieds huit pouces et six lignes de face à ladite rue Clara sur cent vingt-six pieds sept pouces et deux lignes de profondeur et de face à la rue Erato entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Thalie, Magnolia et Clara, désignés comme lots six et sept sur un plan déposé pour référence en l'étude de Wm Shannon, ancien notaire en cette ville; lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds trois pouces et cinq lignes de face à la rue Erato, sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds neuf pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

3° Huit certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Clio, Erato et Willow, désignés comme lots Nos Un, Deux, Trois, Quatre, Cinq, Dix-Huit, Dix-Neuf et Vingt, et ledit lot No Un forme l'encoignure des rues Clara et Erato et mesure trente-et-un pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Clara sur cent vingt-six pieds sept pouces et une ligne de profondeur et face à ladite rue Erato. Lots Nos deux, trois, quatre et cinq se touchent et mesurent chacun trente-deux pieds de face à ladite rue Clara sur cent vingt-six pieds, sept pouces et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Les divers lots dix-huit, dix-neuf et vingt se touchent et sont numérotés dix-huit et dix neuf, mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Willow, sur cent vingt-six pieds, sept pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles le tout plus ou moins. Ledit lot No Vingt forme l'encoignure des rues Erato et Willow et mesure vingt-neuf pieds deux pouces et six lignes de face à la dite rue Willow. Trente-un pieds huit pouces et six lignes de largeur dans le fond par cent quatorze pieds un pouce et quatre lignes de profondeur et de face à ladite rue Erato et cent vingt-six pieds sept pouces et une ligne de profondeur sur la ligne du côté opposé, le tout, plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.

Richardson et Soulé, avocats pour le plaignant.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Troisième District,

No 918 rue Kerlerec, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Robert Upshur vs Veuve V. Haug.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59.089—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 15 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, Esplanade, Bourgogne et Dauphine, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Kerlerec sur cent vingt pieds de profondeur, étant la même propriété achetée par elle de Chas Stiegler par acte de J. Hy Forcelle, daté le 15 juin 1866. Reg. C. O. Bk 124. P. 270.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.

Charles F. Claiborne, avocat pour le plaignant.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 15

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de 4 ilets de terre de valeur dans le Sixième District.

George Denègre vs Octave A. Fairex.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59 215—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains ilets de terre, ensemble avec toutes les améliorations là dessus et tous les droits, voies, privilèges et avantages à cela appartenant ou de quelque manière en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 4, 5, 6 et 11 sur un plan par Buisson, voyer, le 15me jour d'avril 1836, et déposé en l'étude de W. Y. Lewis, ancien notaire de cette ville d'après lequel l'ilet No 4 est borné par les rues Chestnut, Troisième et Zimple et la ligne de la propriété Foucher; l'ilet No 5 est borné par les rues Chestnut, Zimple, Quatrième et la ligne de la propriété Foucher; l'ilet No 6 est borné par les rues Chestnut, Broadway, Quatrième et Zimple; l'ilet No 11 est borné par les rues Chestnut, Broadway, Quatrième et Soniat.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. P. Blair & Walter D. Denegre, avocats pour le plaignant.

12 mai—12 13 19 26—juin 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Quatrième District.

George W. Taylor vs Almada & Brother.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,925— En vertu d'un alias writ de fieri facias contre Jessie A. Taylor, défenderesse (in rule) et en faveur de Almada et Brother, comme dommages pour honoraires d'avocat, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là dessus situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasins, Sixième, Camp et Septième. Lesdits lots sont désignés par les Nos 15 et 16 et mesurant chacun vingt huit pieds de face à la rue Camp sur cent vingt-cinq pieds de profondeur.

Le lot No 16 acquis d'Eusèbe Regio, d'après acte passé pardevant J. D Taylor, notaire le 20 juin 1892. C. O. B. 146, fo 161. Le lot No 15 acquis 1|2, par jugement dans la succession de W. W. Taylor, No 21,779 Cour Civile de District, le 27 juillet 1887 C. O. B. 127 fo 597, 2|6 de W. A. et Wm R. Taylor, d'après acte passé pardevant J. D Taylor, notaire le 4 novembre 1892 C. O. B. 143 fo 483 1|6 de Geo. W. Taylor, d'après acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 27 juin 1890, C. O. B. 138 fo. 21.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats.

12 mai—12 13 19 26—juin 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand assortiment d'outils, instruments, jouets, quincaillerie et instruments de pêche.

Divers autres articles étant le contenu d'un "Dime Store."

Harry H. Hodgson, agent, vs W. V. Reinach et E. S. Rowley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,025—En vertu d'un writ de fieri facias contre E. S. Rowley, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, MARDI, le 23 mai 1899, à 10 30 A. M., de la propriété ci-après decrite, à savoir—

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres, un grand assortiment de quincaillerie, articles de maison, outils, jouets et divers autres articles d'utilité et d'ornements, divers etc., selon l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour le plaignant.

12 mai—12 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée et de Valeur du Deuxième District.

Connue comme No 515 rue St Philippe entre les rues Vieille-Levée et Chartres.

Jean Bégué vs Evariste Sugasti et als

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,979—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 mai 1899, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 20 borné par les rues St Philippe, Ursulines, Chartres et Vieille Levée, mesurant trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue St Philippe, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, ayant le numéro municipal 9, sur la rue St Philippe.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Sherif civil de la Paroisse d'Orléans

Albert Voorhies, avocat du plaignant.

21 av—21 28—mai 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Deux Lots de terre de Valeur dans le Troisième District.

Gabriel Sintes vs Frank Roig.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 59,068 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec les améliorations là-dessus, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les Champs Elysées, les rues Français, Joséphine ou Prieur et Solidelle ou Roman, désignés par les numéros Six et Dix, sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer sous la date du 11 avril 1871; Lesdits lots mesurant comme suit: lot No Six a trente deux pieds de face aux Champs Elysées, sur cent vingt pieds de profondeur; et le lot No Dix mesura t trente quatre pieds huit pouces de face à la rue Joséphine ou Prieur sur cent vingt pieds deux pouces et une ligne de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Theo Cotenio, avocat pour le plaignant.

5 mai—5 12 19 26—juin 2 8

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide occasion d'acquérir une grande et magnifique

RESIDENCE

Sur l'avenue St-Charles, entre les rues Pine et Lowerline,

(La rue à l'arrière étant la rue Carrollton)

Dans un des plus beaux voisinages, près du

PARC AUDUBON.

Les terrains mesurant 121 pieds de face à l'evenue St-Charles, 120 pieds sur la rue Carrollton et 582 pieds 10 pouces sur la rue Pine (plus ou moins).

—DANS L'AFFAIRE DE—

James Jackson vs Lewis Metesser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 59,069—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 8 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dix-neuf lots de terre, ensemble avec les bâtisses, etc., dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 65, borné par l'avenue St. Charles, les rues Pine, Lowerline et Carrollton; lesdits lots sont contigus comme suit, à savoir:—Les lots de un à quatre inclusivement mesurent chacun trente pieds de face à la rue Carrollton sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No un forme l'encoignure des rues Carrollton et Pine. Les lots cinq à quinze inclusivement ont chacun trente pieds de face à la rue Pine sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, et les lots de seize à dix-neuf inclusivement ont chacun trente pieds dix pouces et demi de face à l'avenue St-Charles, trente pieds de largeur dans le fond sur la profondeur suivante: le lot 16, cent trente deux pieds dix pouces de face à la rue Pine sur cent trente-six pieds sur la ligne du lot No 17. Le lot No 17, cent trente-six pieds sur la ligne du lot No 16 et cent trente-neuf pieds deux pouces sur la ligne du lot No 18. Le lot No 18, cent trente-neuf pieds deux pouces sur la ligne du lot No 17, et cent quarante deux pieds quatre pouces sur la ligne du lot No 19; et le lot No 19, cent quarante-deux pieds quatre pouces sur la ligne du lot No 18, et cent quarante-cinq pieds six pouces sur l'autre côté vers la rue Lowerline.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans

John T Whitaker, avocat pour le plaignant

5 mai—5 6 12 19 26—juin 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District,

Connue comme No 803 rue Jackson, coin de la rue Annonciation.

E. F. Denechaud vs Joseph S. Royo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 59,170.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 8 juin 1899, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrieme District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Josephine, Laurel et Annonciation, ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Jackson et Annonciation et mesurant vingt-neuf pieds quatre pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur et façade à la rue Annonciation de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour le plaignant.

21 avril—21 28—mai 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Premier District.

Arthur H. Murray vs Isaac Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 59,235—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé et trouvant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Banks, Dorgenois, Broad et Palmyre et désigné comme lot No 3 sur un plan dressé par Geo H. Grandjean, député voyer de ville sous la date du 1er septembre 1891, lequel dit lot mesurant vingt cinq pieds et sept et un tiers ligne de face à la rue Banks sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Sherif civil de la Paroisse d'Orléans.

James B. Rosser Jr, avocat pour le plaignant

13 mai—13 19 26—juin 2 9 15

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande quantité de propriétés de valeur du Premier District,

Germania Savings Bank of New Orleans vs S. J. Hart et Mme H. H. Hart et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 59,203. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 juin 1899, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain ilet de terre vacant ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No un sur un plan dressé par Louis Surgi, voyer daté le 25 avril 1849, déposé en l'étude de O. H. Perry, ancien notaire, ledit ilet étant borné par les rues Commune, Clark, Gravier et l'avenue Hagan, et étant maintenant désigné par le No 690 sur le nouveau plan de la ville.

2° Toute cette certaine pièce ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le premier district de cette ville, bornée par ou comprise dans le canal de drainage de la rue Julie, les rues Génois, Télémachus et Gravier, et mesurant deux cent quatre-vingt deux pieds trois pouces et trois lignes plus ou moins de face à ladite rue Gravier avec une profondeur et façade sur la rue Genois de trois cent cinquante pieds et une profondeur et façade de deux cent quatre vingt seize pieds à la rue Télémachus s'étendant au dit canal de drainage de la rue Julie sur laquelle elle fait face. Deux cent soixante-dix-sept pieds, comprenant la façade sur la rue Gravier de l'ilet ne terre que J. H. Keller, à acquis de la succession de Henry J. Ranney par un acte passé pardevant M Gernon, un notaire en cette ville le 29 janvier 1866.

Un certain ilet de terre situé dans le Premier District de cette ville étant l'ilet No 725 compris dans et borné par les rues Télémachus, Cortez et Gravier et l'avenue Tulane.

Douze certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations là-dessus et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant et dépendant situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 714 (autrefois No 93) bornés par les rues Commune, D'Hémecourt, Genois et Télémachus, et numérotés de un à cinq, et de seize à vingt deux inclusivement d'après un plan dressé par Oliver et Martin, voyers, daté le 9 mai 1867 et déposé en l'étude de Amédée Ducatel, ancien notaire, comme plan No 22 du livre de plans No 7, lesdits lots de terre sont contigus et mesurent comme suit:

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Commune et Genois et mesurant trente pieds dix pouces de face à la rue Commune sur cent un pieds dix pouces et une ligne de profondeur et façade à la rue Genois.

Le lot No 2 mesurant trente pieds huit pouces de face à la rue Commune sur cent huit pieds, deux pouces et une ligne de profondeur sur la ligne de division.

Les lots Nos 3, 4, et 5 mesurent chacun trente pieds huit pouces à la rue Commune sur les profondeurs suivantes: Cent-quatorze pieds cinq pouces et quatre lignes sur la ligne séparant le lot No 3 du lot No 4. Cent-vingt pieds, huit pouces et six lignes sur lignes de division des lots Nos 4 et 5 et cent-vingt sept pieds sur la division des lots Nos 5 et 6.

Les lots Nos 16 à 20 inclusivement mesurent chacun trente pieds huit pouces de face à la rue d'Hemécourt sur une profondeur de cent-huit pieds en lignes parallèles. Le lot No 20 formant l'encoignure des rues D'Hémécourt et Genois.

Et les lots Nos 21 et 22 mesurent chacun trente-quatre pieds six pouces et six lignes de face à la rue Genois sur treize pieds, six pouces et quatre lignes

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Buck Walshe & Buck, avocats pour les plaignants.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un demi ilet de terre de valeur dans le Premier District.

Herman Michel vs Succession et Héritiers de Judah Hart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,151—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain demi ilet de terre ensemble avec tous droits, voies, privilèges et servitudes en cela appartenant ou de quelque manière en dépendant, située dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 715, borné par les rues Télémachus, Commune, Genois et Gravier étant la moitié la plus rapprochée de la rue Télémachus, et mesurant d'après un devis d'arpentage fait par Ch. G. de l'Isle, député voyer de ville daté le 9 mars 1895 annexé à un acte passé pardevant Chas T. Soniat, notaire, daté 2 mai 1895, par lequel le feu Judah Hart a acquis cette propriété de Veuve Hermina Ellison, quatre cent vingt-cinq pieds six pouces de face à la rue Télémachus sur cent quarante pieds huit pouces et une ligne de profondeur et façade à la rue Commune, et cent quarante pieds huit pouces et une ligne de profondeur et façade à la rue Gravier et quatre cent vingt-cinq pieds six pouces sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Lazarus et Lyon, avocats pour le plaignant.

12 mai—12 13 19 26—juin 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur dans le Premier District.

Les bâtisses dessus portant les numéros municipaux 4726, 4732 et 4738 rue Gasquet (maintenant Cleveland avenue), Et No 214 rue Bernadotte. Le tout dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues St-Patrick et Palmyre.

Joseph Maumus vs Julien Leonard

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 58,915—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er juin 1899 à midi des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Sept lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, et désignés par les numéros suivants, à savoir:

Les lots numérotés de 9 à 12 inclusivement mesurent chacun trente pieds de face à la rue Gasquet sur cent vingt pieds de profondeur.

Le lot No 13 forme le coin des rues Gasquet et Bernadotte et mesure trente pieds de face à ladite rue Gasquet sur une profondeur entre lignes parallèles et façade sur la rue Bernadotte de cent vingt pieds. Les lots Nos 14 et 15 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Bernadotte sur cent cinquante pieds de profondeur; lesdits sept lots de terre étant dans l'ilet 832 borné par les rues Gasquet, St Patrick, Bernadotte et Palmyre.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. E. et O. S. Livaudais, avocats pour le plaignant.

29 avril—29—mai 5 12 19 26—1er juin

VENTES A L'ENCAN.

W. H Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement de Grande Valeur en Propriété Immobilière.

Trois Maisons Productives.

Nos 1731 et 1733, rue Remparts, entre les rues Columbus et St Antoine.

No 525 rue Mandeville et No 529 rue Mandeville.

Toutes deux entre les rues Decatur et Chartres. Deux lots sur les Champs-Elysées, Entre Remparts et St Claude, bornés par la rue Marigny.

Le tout In re. Succession de François Lacroix.

No 9,804 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet—Le MARDI, 20 juin 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, où les plans exhibent tous les renseignements et toutes les dimensions, en conformité à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", en date et signé le 9 mai 1899, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et de vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la suivante décrite propriété à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts (autrefois Amour), Colombus (autrefois Mystérieuse) St Antoine et St-Claude autrefois Bons-Enfants), lequel dit lot mesurant, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Remparts sur 120 pieds de profondeur et est partie du lot désigné par le No 86 sur le plan original dudit faubourg, cette partie la plus près du lot No 87. Les améliorations consistent en une maison résidence double à deux étages, portant les numéros municipaux 1731 et 1733 rue Remparts entre les rues Colombus et St-Antoine, contenant quatre chambres de chaque côté, avec banquette en briques, citerues et autres dépendances, louée pour $240 par an.

2° Deux lots de terre dans le Troisième District, dans le faubourg Marigny, désignés par les Nos 2 et 3 de l'ilet borné par les Champs-Elysées, les rues Remparts, Marigny et St Claude, mesurant chacun 25 pieds 7 pouces de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de 102 pieds entre lignes parallèles, mesure anglaise, le tout d'après le plan de C H. Pilié, daté le 15 juillet 1843, annexé à un acte de W. T. Lewis, daté le 14 mars 1844.

3° Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Decatur, Mandeville et Espagne; lesdits lots sont désignés par les numéros 4 et 5 sur un plan de C. A. Hedin, daté le 22 avril 1848, déposé en l'étude de C Hermann, ancien notaire en cette ville; d'après lesdits plans lesdits lots mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Mandeville sur 124 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent:

1° Une résidence en briques à deux étages, portant le numéro municipal 525 rue Mandeville, entre les rues Decatur et Chartres, contenant 10 chambres, avec banquettes en briques et autres dépendances.

2° Une résidence en briques à trois étages, portant le numéro municipal 529 rue Mandeville, entre les rues Decatur et Chartres.

Termes et Conditions—Un tiers (1|3) on plus comptant, et la balance en un et deux ans, démontré par des billets à recevoir, garantis par hypothèque, avec les clauses usuelles de sécurité et honoraires d'avocats, et intérêt au taux de sept pour cent par an jusqu'au paiement, l'acquereur ou les acquéreurs devant payer en plus du prix d'achat, les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1899, et déposer un dépôt de dix pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur immédiatement après l'adjudication.

Actes de vente, incluant les timbres du revenu de l'intérieur, etc., pardevant MM. LaPice et LeGardeur, aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs.

14 mai—14 21 28—juin 4 11 18 19 20.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON COTTAGE DOUBLE.

Encoignure Chestnut et Général Taylor.

Succession de John M. Freudenstein.

No 58,852—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans. — Division E.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune, —MERCREDI 7 juin 1899, à midi à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable George H Theard, juge de la Cour Civile pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 11 mai 1899, dans l'affaire et pour le compte de la succession de John M. Freudenstein, il sera vendu à l'enchère—

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations, droits, privilèges, etc., y appartenant, situés dans le 6me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chesnut, Général Taylor, Camp et Peniston, désignés par les numéros 5, 6 et 7 de l'ilet No 14, d'après un plan déposé dans le bureau de James Graham, ancien notaire, comme plan No 140. Les lots Nos 5 et 6 se touchent et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Chesnut, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 115 pieds. Le lot No 7 forme l'encoignure des rues Chesnut et Général Taylor, et mesure 30 pieds 11 pouces et une ligne de face à la rue Chesnut, sur une profondeur et face sur la rue Général Taylor de 115 pieds. Les améliorations comprennent une bonne et agréable maison double, désignée par les numéros municipaux 3818, 3820, 3822 rue Chesnut.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, et pour la balance l'acquéreur devra assumer un billet hypothécaire de $1,500 échéant le 17 octobre 1899, et pour toute balance en sus, l'acquéreur devra fournir quatre billets de montants égaux, datés le jour de l'adjudication et payables un an après date, garantis par privilège de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, portant intérêt à raison de 8 0|0 par an du jour de la date et garantis également par la police d'assurance et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur devra assumer en plus du montant de la vente les taxes de 1899.

Acte de vente pardevant E. L. Simond, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres de Revenus. Un dépôt exigé au moment de l'adjudication.

14 mai—11 21 28—juin 4 11 à date.

Alfred C. Green.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Réclamation de jugement et de souscription.

A l'encan — La Banque de Lafayette de St-Louis vs Algiers Brewing Company.—No 39.952.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR ALFRED C. GREEN, Encanteur, Bureau No 828 rue Commune—JEUDI, 25 mai 1899, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé dans l'affaire ci dessus intitulée, le 4 mai 1899, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un jugement en faveur de J. H. O'Connor, Receveur de la Algiers Brewing Company contre John J. Clarke, décédé, pour la somme de Dix Mille ($10.000.00) dollars avec intérêt légal à partir de la demande judiciaire et tous les frais du procès. Jugement rendu le 3 décembre 1898 et signé le 21 décembre 1899.

2° Un procès pendant dans la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, contre Mme Gracie M. Ames, femme du Dr E. J. Ames, sur une souscription.

Conditions de la vente—Comptant avec le bénéfice de l'évaluation.

14 mai—14 21 25

AVIS AUX CREANCIERS.

S. Hernsheim vs. Independent Cotton Oil Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 48.974—Division D Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à